

Compte rendu de l'Assemblée générale du Cossage

du 13 Novembre 2025

Présents : Martial Planchard, Jean Marc Touplin, Jean -Sébastien Doreau, Christelle Quentin, Yanick Garnier, Vincent Manceau, Alain Lopez, Maxime Divay, Didier Robert, Franck Gauteur, Jean Luc Vankeirsbilck, Laurent Roulette, Louise Manceau, Ludovic Ferron, Clément Gendry, Vincent Février, Maxime Bédier, Jean Yves Gallon et Joel Barraïs

Absents ou Excusés : Anthony Fortun, Cyril Geslin, Laurent Lefèvre, Olivier Hincelin, Bernard Béasse, Morgane Guiboux, Rémi Beaujean, Maxime Clavreul, Thomas Lessure, Tolga Cicen, Simon De Groot

Ordre du jour de L'Assemblée générale

- Rapport Moral 2025
- Rapport Financier 2024
- Perspectives à venir
- Intervention des animateurs
- Intervention des Mairies

Rapport Moral année 2025

Joël a présenté un rapport moral en soulignant les événements marquants de l'année

- Année marquée par des départs, d'une fermeture de salle à Quelaines
- D'un manque de cohésion entre les membres du Cossage et d'un manque d'investissement
 - Le Cossage s'est réuni 5 fois en 2025 ce qui a permis de suivre les projets et d'assurer la cohérence des décisions prises
 - Le bureau a été remis à jour au niveau de la sous-préfecture et de la banque.
 - Toutes les associations ont signé leur convention.
 - En cours d'année Maxime est passé référent des animateurs.
 - Suite aux départs de Samuel, Etienne et Martin, Joël remplace Samuel au poste de secrétaire, Thomas remplace Etienne et Simon prend la place de Martin à Quelaines.

Remerciements aux membres pour leur engagement, aux animateurs pour leur travail et leur professionnalisme

En conclusion c'est grâce à chacun et à l'application de l'ensemble, que le Cossage continuera d'avancer et de remplir sa mission au service du sport et de nos jeunes.

L'Ensemble des personnes présentes valide ce rapport moral

Rapport Financier 2024

Jean Luc présente le compte de résultat, détaille poste par poste les parties dépenses et recettes.

Le résultat d'exploitation de l'année 2024 s'établit avec un léger déficit de 1168 ,18€ sur l'année

L'ensemble des personnes présentes valide le rapport financier

Perspectives à Venir

- Suite au léger déficit, Martial propose d'augmenter le prix horaire, après discussion l'ensemble des membres du Cossage valide l'augmentation de 0,50€ de l'heure qui sera appliqué à partir du 1^{er} Janvier (taux horaire 11,50€)
- Proposition d'une clôture d'exercice : plus en année civile mais en année sportive (1^{er} septembre)
En terme de visibilité beaucoup plus simple d'avoir une cohérence avec les futures conventions.
- Autre point important la trésorerie : depuis 1 an le Cossage recherche un trésorier pour remplacer Jean Luc qui souhaite arrêter.
Proposition d'externaliser :
 - 1^{er} proposer aux animateurs (Thomas Alisson)
 - 2 faire appel à un prestataire extérieurDes renseignements seront pris d'abord auprès des salariés et des intervenants extérieurs.
- Reconduire les conventions auprès des Mairies avec quelques modifications pour une signature 1^{er} trimestre.
L'ensemble des personnes présentes valide ses propositions

Bilan des animateurs

En l'absence de Maxime (réfèrent des animateurs) lecture d'un compte rendu lu par le président.

Remarque de Yanick sur la chance d'avoir un coordinateur qui porte l'ensemble des animateurs avec expérience et compétences, d'avoir une capacité d'écoute auprès des familles comme des licenciés.

Tableau des représentants

USMC	3	+1	Mairie de Cossé le Vivien	1	+1
AGCV	3	+1			
Tennis	1	+1	Mairie de Quelaines	1	+1
Pétanque	1	+1			
UCSUD	2	+1			
ASQB	2	+1			
ESQ	2	+1			
TCQ	1	+1			

Un des représentant doit être obligatoirement à chaque réunion

Intervention des Mairies

Pour la Commune de Cossé le Vivien, Jean Sébastien Doreau remercie l'ensemble du bureau, les membres du Cossage pour tout le travail accompli, les éducateurs vous êtes les véritables piliers de la vie associative, confiant que vous allez trouver des solutions à vos problématiques . Commune qui a candidaté à la labellisation des activités sportives des Pays de la Loire : 2 lauriers sont venus récompenser les associations de Cossé le Vivien.

La mairie reste à vos côtés pour vous soutenir et sera vous accompagner dans la future convention.

Pour la commune de Quelaines, Franck Gateur remercie chacun pour son implication, Quelaines St Gault était bien content d'avoir eu l'opportunité de rentrer dans le Cossage, ensemble nous continuerons à faire du sport avec un dynamisme et la volonté commune de faire avancer le sportif local.

L'Assemblée générale s'est clôturée par un pot, et la soirée s'est poursuivie par un moment convivial au Restaurant Le Bistrot du Parvis